



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 8493

## Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les revendications des personnels des services médicaux d'urgences. Ces personnels, qui représentent un élément central dans le dispositif de protection sanitaire de la population, exercent leurs activités dans des conditions très difficiles. Ils sont de plus en plus victimes d'agression et d'actes de violence. Ils ont, en outre, des rémunérations qui ne correspondent pas forcément à la quantité ainsi qu'à la qualité de leur travail et ne prennent pas en compte le véritable coût de la vie. C'est pourquoi ces personnels demandent à ce qu'une prime de risque leur soit versée et à ce qu'une prime de résidence d'un montant de 3 % soit instaurée. Il lui demande donc si le Gouvernement envisage de prendre de telles mesures.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Ciotti](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8493

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 octobre 2007, page 6484

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)